

**VELCAN HOLDINGS**  
Société anonyme de droit luxembourgeois  
Au capital de 5 552 320 euros  
Siège social : 11 avenue Guillaume, L-1651 Luxembourg  
B 145006 R.C.S. Luxembourg  
(la « Société »)

**RAPPORT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION A L'ASSEMBLEE GENERALE  
ORDINAIRE ANNUELLE DU 27 JUIN 2024 SUR LES RESOLUTIONS PROPOSEES**

Chers Actionnaires,

Conformément à la loi et aux statuts, nous vous avons réunis en assemblée afin de soumettre à votre approbation les comptes annuels et les comptes consolidés 2023, ainsi que les résolutions qui y sont liées.

Nous vous communiquons les documents suivants :

- le rapport annuel de gestion 2023, incluant les comptes consolidés condensés non audités 2023, les comptes sociaux 2023, leurs annexes et le rapport d'audit établi par BDO Audit sur les comptes sociaux ;
- le texte des résolutions proposées, qui figure en annexe du présent rapport.

**1- Présentation des rapports :**

Nous vous présentons les rapports établis par le Conseil d'Administration et le Réviseur d'Entreprises Agréé de la Société, à savoir :

- le rapport annuel de gestion 2023, incluant les comptes consolidés condensés non audités 2023, les comptes sociaux 2023, leurs annexes et le rapport d'audit établi par BDO Audit sur les comptes sociaux.

**2- Propositions à l'Assemblée Générale Ordinaire :**

**2.1 Conventions conclues au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2023 et visées par l'article 441-7 de la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales, telle que modifiée (1<sup>ère</sup> résolution)**

Le Conseil vous informe qu'aucune nouvelle convention visée par l'article 441-7 de la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales, telle que modifiée, n'a été conclue au cours de l'exercice mais que Messieurs Rivoire et/ou Decitre se sont abstenus de voter sur les points suivants :

- Réunions du Conseil d'Administration des 7/02/2023 et 22/12/2023 : Monsieur Decitre n'a pas pris part au vote de la résolution concernant sa rémunération en qualité de directeur de Velcan Holdings Singapore Pte. Ltd. ;
- Réunion du Conseil d'Administration du 20/03/2024 : Messieurs Rivoire et Decitre n'ont pas pris part au vote en relation avec la conclusion d'un contrat de gestion de

fonds avec BBAV Pte. Ltd. aux fins d'allocation et gestion du portefeuille de titres cotés brésiliens, contrat conclu sur base de termes identiques à ceux du contrat existant entre BBAV Pte. Ltd. et Velcan Holdings Singapore Pte. Ltd. qui prévoit notamment :

- un honoraire de gestion fixe annuel de 1,65% appliqué à la valeur moyenne du portefeuille de l'année concernée ; et
- un honoraire de succès de 20% des gains annuels du portefeuille calculés après compensation des pertes des années précédentes, le cas échéant.

**2.2 Approbation des comptes consolidés condensés non audités de l'exercice clos le 31 décembre 2023 et du rapport du Conseil d'Administration y afférent (2<sup>ème</sup> résolution)**

Le Conseil vous propose de bien vouloir approuver les comptes consolidés annuels condensés non audités au 31 décembre 2023 (bilan et compte de résultat) du Groupe tels qu'ils vous sont présentés, et qui font apparaître un résultat net, part du Groupe, bénéficiaire de 533 Keuros, ainsi que le rapport annuel de gestion du Conseil sur les comptes consolidés.

**2.3 Approbation des comptes sociaux audités de l'exercice clos le 31 décembre 2023 et des rapports du Conseil d'Administration et du Réviseur d'Entreprises Agréé y afférents ; (3<sup>ème</sup> résolution)**

Le Conseil vous propose de bien vouloir approuver les comptes sociaux annuels au 31 décembre 2023 (bilan, compte de résultat et annexe) de la Société tels qu'ils vous sont présentés, et qui font apparaître un bénéfice de 785.161,11 euros, ainsi que le rapport du Conseil sur ces comptes, et le rapport du Réviseur d'Entreprises Agréé de la Société sur ces comptes.

**2.4 Affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2023 (4<sup>ème</sup> résolution)**

Le Conseil propose de reporter le résultat bénéficiaire au compte report à nouveau, établissant le compte « Report à nouveau » à un report bénéficiaire total de 6.670.757,18 euros.

**2.5 Décharge à donner aux membres du Conseil d'Administration pour leur gestion au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2023 (5<sup>ème</sup> résolution)**

Nous vous proposons de donner décharge aux membres du Conseil d'Administration pour leur gestion au titre de l'exercice social 2023.

**2.5 Décharge à donner à BDO Audit, Réviseur d'Entreprises Agréé pour l'exécution de sa mission au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2023 (6<sup>ème</sup> résolution)**

Nous vous proposons de donner décharge à BDO Audit, Réviseur d'Entreprises Agréé, pour l'exécution de sa mission au titre de l'exercice social 2023.

**2.6 Renouvellement du mandat du Réviseur d'Entreprises Agréé (7<sup>ème</sup> résolution)**

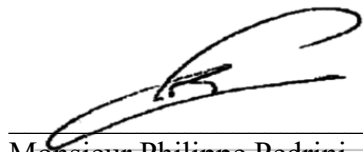
Le Conseil vous propose de bien vouloir renouveler le mandat en qualité de Réviseur d'Entreprises Agréé de la Société, de BDO Audit, société anonyme ayant son siège social au 1 rue Jean Piret, L-2350 Luxembourg, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 147570, pour une période de un an qui prendra fin à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires à tenir dans l'année 2025 pour statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2024.

\* \* \*

Il est de l'avis du Conseil d'Administration de votre Société que ces projets de résolutions sont conformes aux intérêts de la Société et contribuent au développement du Groupe.

Nous vous demandons en conséquence de bien vouloir voter en faveur des décisions qui vous seront présentées.

Pour le Conseil d'Administration

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'P. Pedrini', written over a horizontal line.

Monsieur Philippe Pedrini,  
Président du Conseil d'Administration